

Inventaire des Zones d'activités économiques

Pourquoi réaliser un recensement ?

Dans le cadre de la Loi Climat & Résilience (<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-climat-resilience>), Limoges Métropole s'est engagée dans une démarche d'Inventaire des Zones d'Activités Economiques (IZAE) de son territoire, avec pour objectif de mieux connaître les besoins fonciers de ses entreprises et faciliter la requalification de ses zones d'activités.

Cet état des lieux est un préalable nécessaire pour identifier les potentiels de revalorisation des parcs d'activités, en cohérence avec les besoins des entreprises hébergées. Ce dernier doit à minima comporter les éléments suivants :

- > Un état parcellaire des unités foncières
- > Une identification des propriétaires et des occupants de chaque bien immobilier
- > Un taux de vacance par parc d'activités économiques

Propriétaire bailleur ou occupant, locataire occupant, participez à l'inventaire

Dans le cadre de cet inventaire, Limoges Métropole réalise une consultation de 30 jours afin d'identifier les potentiels de revalorisation foncière du territoire. Cette enquête s'adresse à tous les propriétaires et occupants d'un bien situé sur un Parc d'Activités Economiques.

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un bien sur un ou plusieurs de nos Parcs d'Activités Economiques ? Aidez-nous à réaliser cet inventaire en répondant à l'enquête en ligne, vous nous permettrez de mieux identifier vos besoins.

- > **La politique de protection des données relatives à l'enquête.** (https://www.limoges-metropole.fr/fileadmin/1-LIMOGES_METROPOLE/2-L_institution/12-Politiques_de_protection_des_donnees/Politiques_De_protection_des_donnees_2023/20231004_Politique_Protection_Inventaire_ZAE_Site_Internet_Limoges_Metropole.pdf)
- > La consultation réalisée via l'enquête en ligne, se déroule pendant 30 jours, du 1er octobre au 30 octobre.

